

COMPOSITION DU DOSSIER

- la fiche d'inscription dûment complétée et signée
- un certificat médical de non contre-indication à la **pratique de la natation en compétition de moins de 3 mois**
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les résidents échirollois.
- 2 enveloppes timbrées à votre adresse,
- le règlement sous forme de chèque bancaire à l'ordre du Nautic Club Echirolles ou chèques vacances.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

AUCUN REMBOURSEMENT DE L'ADHÉSION NE SERA POSSIBLE AU-DELÀ DU 25-10-09
Cotisation et licence/assurance (35 €) non remboursable
à déduire lors du remboursement de l'Adhésion

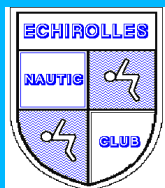
ANNULATION DES COURS

Pas de cours :

- les jours fériés : M 11/11, S 01/05, S 08/05, J 13/05, L 24/05
 - du 20/12/2009 au 03/01/2010 inclus (vacances de Noël)
 - du 05/04/2010 au 11/04/2010 inclus (vidange des bassins)
- sauf stage

Merci de vous tenir informé (affichage)
des fermetures du Stade Nautique
pour l'organisation de manifestations culturelles et sportives

NOUVELLE ADRESSE MAIL
ncechirolles@akeonet.com



Nautic Club Echirolles

Association Loi 1901

NATATION COMPETITION

GROUPES CADETS / JUNIORS / SENIORS / MASTERS

(Affiliation à la Fédération Française de Natation)

SAISON 2009/2010



Vous pouvez aider notre association en lui faisant un don. Ce don peut être déductible de vos impôts. Renseignez-vous lors de votre inscription.

9, rue Fernand Pelloutier - 38130 Echirolles

☎ : 04 76 22 93 42 - Fax : 04 76 09 05 44 -

Email : ncechirolles@akeonet.com web : www.nautic-club-echirolles.com

GROUPE ET HORAIRES

SOUS RÉSERVE DE LA VALIDATION DE NOS CRÉNEAUX HORAIRES PAR LA MAIRIE D'ÉCHIROLLES EN SEPTEMBRE.

- Séries Départementale et Régionale **

-CO3

juniors et + : lundi de 18h30 à 20h30 - mercredi de 19h à 21h15

Samedi de 12h à 14h

minimes/cadets : lundi de 18h30 à 20h30 – Jeudi de 18h30 à 20h30

Samedi de 12h à 14h

- Séries Régionale, Interrégionale et Nationale **

- CO2 : du lundi au vendredi de 17h à 20h

mercredi et samedi de 10h à 14h

-Séries Nationale, Internationale **

- CO1 : du lundi au samedi entre 7h et 14h

du lundi au vendredi de 17h à 20h

**** renforcement musculaire suivant planification**

TARIFS ET MODE DE PAIEMENT

	Echirollois	Non Echirollois
1 Activité	190 €	200 €
Activité Semestre	160 €	170 €
Activité Trimestre	125 €	135 €
Activité 2 ^{ème} personne*	160 €	170 €
Equipe Première	70 €	70 €

Tarifs : dans l'activité sont inclus les 5 € de cotisation et les 30 € de licence ou assurance

*Le nombre de personnes affiliées au club s'entend par foyer fiscal (sur justificatif)

REGLES DU GROUPE COMPETITION

Tout adhérent qui s'inscrit dans une activité compétition s'engage à respecter les règles énoncées ci-dessous.



Participer à la vie du Club

- 👉 Organisation, buvette, vente, divers (loto du Club, meetings, compétitions, récompenses...)
- 👉 Observer un comportement en accord avec l'éthique et la morale sportive.
- 👉 Respecter l'environnement dans lequel chacun évolue : équipements sportifs, transport, hôtel, restaurant.
Toute dégradation sera à la charge du licencié.
- 👉 **Porter les couleurs du Club lors des compétitions, stages d'entraînement, récompenses, présentations...**



Participer aux séances d'entraînement suivant les objectifs individuels à travers le groupe d'entraînement

- 👉 Accéder aux bassins uniquement sous la responsabilité des entraîneurs.
- 👉 Assister à la première séance que lorsqu'il aura réglé le montant de sa cotisation et satisfait à la **visite médicale de non contre-indication aux activités aquatiques de compétition.**
- 👉 Respecter les horaires d'entraînement de son groupe (l'heure d'entraînement est l'heure de début d'activité et non l'heure d'arrivée à la piscine).
- 👉 Etre assidu aux séances d'entraînement et respecter les consignes des entraîneurs.
- 👉 Consulter régulièrement les panneaux d'affichage sur le balcon de la piscine.
- 👉 Prévenir le Club en cas d'absence.



Participer aux compétitions

- 👉 Chaque licencié s'engage à participer à toutes les compétitions, pour lesquelles l'équipe technique du Nautic Club d'Echirolles l'aura sélectionné
- 👉 Une participation financière sera demandée pour les compétitions, meeting, stages pour lesquels le club s'engage financièrement.
- 👉 Respecter les horaires et lieux de rendez-vous donnés par les convocations.
- 👉 Toute absence à une compétition devra être justifiée et ne sera admise que pour un motif exceptionnel (certificat médical obligatoire avant la compétition ou le lundi suivant la compétition).
- 👉 Les amendes pour forfait non justifié (certificat médical) aux compétitions seront supportées par le licencié absent.
- 👉 La licence F.F.N. peut être demandée par l'organisateur de la compétition. Vous devez pouvoir la présenter.

Un nageur engagé pour une compétition doit honorer celle-ci par un travail sérieux. Dans le cas contraire, cette participation peut être suspendue.

Le non respect de ces engagements fera l'objet d'une sanction définie par le bureau du NCE